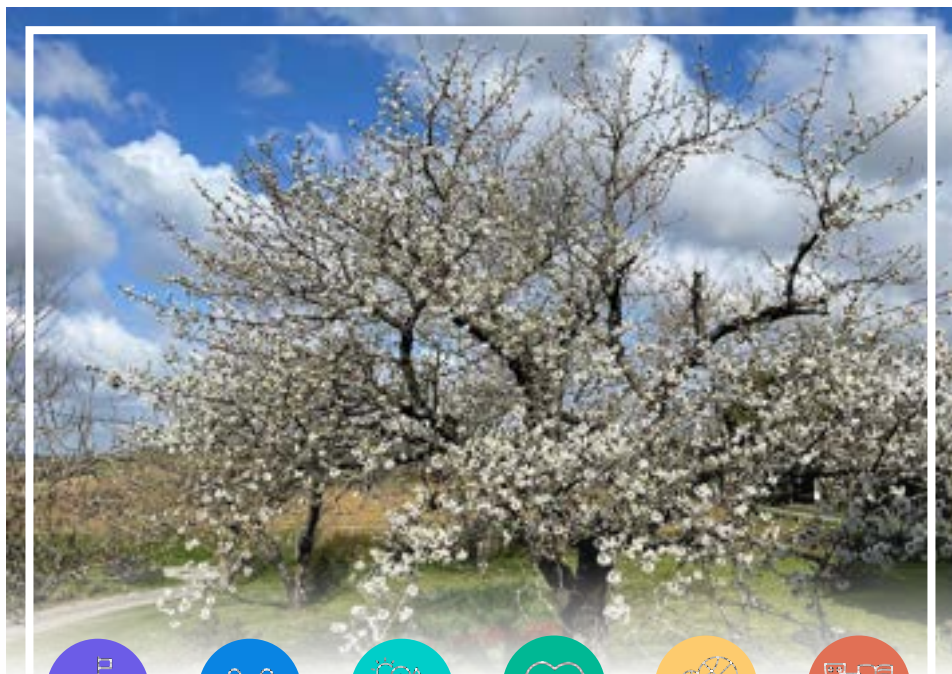


Le Petit Saint-Germierois

2025 - n°01

Journal d'informations municipales



L'édito

Ne nous y Trumpons pas,

Le Président TRUMP investi seulement depuis le 20 janvier dernier, ne peut en aucun cas être tenu pour responsable du climat délétère qui règne sur notre Belle France.

Nos chers gouvernants n'ont eu besoin de personne, et d'aucune aide extérieure, pour mettre le pays dans la situation économique exécrable que nous subissons depuis plusieurs mois, et dans un tel contexte il est inévitable que nos finances locales soient également impactées.

Malgré la chute drastique des dotations et la chasse aux subventions devenue plus qu'un sport de combat, la trésorerie de notre commune reste raisonnablement saine. Nous nous devons toutefois de rester vigilants, et notre budget 2025 reflète cette nécessité.

Notre budget a été élaboré avec méthode et prudence, et une expérience de près de 18 ans aux responsabilités de la commune s'avère pour cela une aide plus que précieuse.

Mais un budget prudent ne veut pas dire un budget frileux, et nous avons fait le choix de continuer à investir dans certains projets en veillant aux vitaux équilibres financiers. Ainsi, les travaux nécessaires à l'entretien du terrain de tennis et ceux de la sauvegarde de notre église paroissiale viendront se rajouter aux frais de fonctionnement à rétrocéder aux communes qui accueillent scolairement vos enfants (17 en 2025-2026) et à ceux provisionnés pour le pool routier de plus en plus désargenté.

Dans sa volonté effrénée de centralisation, l'Etat ou du moins ceux qui prétendent l'incarner ont oublié, qu'à l'instar des petites entreprises qui sont le véritable moteur économique du pays, les petites communes sont indispensables pour maintenir le lien social et le vivre ensemble.

Alors, à l'heure où le monde ressemble à un mauvais film d'animation, où Donald se rêverait en Picsou, et où des technocrates sont prêts à s'inventer des rôles de chefs de guerre, il me reste à vous souhaiter de garder espoir en des jours meilleurs.

Longue vie à notre petit village, au petit Saint-Germierois, et à tous ses lecteurs petits et grands.

Esther ESCRICH FONS



Au programme !



Vie communale



Enfance & Jeunesse



Sport, Loisirs & Associations



Culture



Informations pratiques

Journal gratuit édité à compte d'auteur

Direction de publication : Esther ESCRICH FONS

Rédaction & photographie : Cécille BARBE, Sylvie CREMEY, Frédéric DEVIS,
Esther ESCRICH FONS, Isabelle GROLLIER, Sandrine RAIGNIER

Conception : Frédéric DEVIS

Siège : 23 place des Acacias, 31290 Saint-Germier

Site internet : saintgermier31.fr

Téléphone : 05 61 83 16 28



VIE COMMUNALE

Mairie

Contact

Vous pouvez contacter la secrétaire de mairie par téléphone au **05 61 83 16 28**, ou par courriel à l'adresse mairie-saint-germier@orange.fr.

Horaires d'ouverture de la mairie

Tous les **mardis** de **8h00 à 12h00** et **13h00 à 17h00**

Tous les **vendredis** de **8h00 à 12h00**.

En dehors de ces horaires, la mairie est à votre disposition pour convenir d'un rendez-vous.

Coup de projecteur

Dans notre petit village de Saint Germier souvent secoué par le vent d'Autan, il y a un métier qui compte :

Couvreur Zingueur !

Ulysse Tabouret est installé chez nous depuis 3 ans déjà et avec ses 13 ans d'expérience et son apprentissage chez les Compagnons pour l'aspect rénovation, il assure tout ce qui touche à l'étanchéité d'une toiture.

Bien entendu, il réalise aussi en neuf comme en rénovation. Alors si vous avez besoin n'hésitez pas à le joindre au 07 82166078 ou par courriel : Trenteetunzinc@gmail.com





VIE COMMUNALE

Réserve Communale de Sécurité Civile

Comme nous l'avions annoncé lors de notre précédent numéro du Petit Saint Germier, une réunion, afin de constituer cette réserve, a eu lieu le jeudi **7 novembre 2024**. Il a alors été exposé le rôle de ses membres à savoir :

- Faire circuler l'information en fonction du quartier
- Appuyer le poste de commandement (Maire et conseillers) pour les aspects terrains et logistiques
- Participer aux demandes spécifiques de ce poste de commandement (PC)

Nous avons ainsi identifié 4 risques sur notre territoire :

- Risque météorologique (canicule, vents violents, tempête)
- Risque incendie
- Risque sanitaire
- Risque accident avec transport matière dangereuse (portion de la D2/route de Toulouse traversant la commune)

La Réserve Communale de Sécurité Civile de Saint-Germier se compose des membres suivants par secteur :

- Secteur des Barthes - Malecare : Luc ASSAILLY et Adrien ASSAILLY
- Secteur des Cabalis : Nicolas BODARD
- Secteur Aiguille : Frédéric DEVIS
- Secteur Route de Toulouse/D2 : Romain MARCONATO, Joachim POUILLES
- Secteur en Palaye : Ulysse TABOURET – Romaric KERVEILLANT
- Centre Bourg : Laurent HOULES – Sébastien NELLER

La Réserve Communale de Sécurité Civile reste ouverte à tous ceux qui souhaiteraient la rejoindre. (Contacter la Mairie)

Ce groupe de soutien solidaire, que nous remercions pour son implication, ne sera mobilisé qu'après alerte de la Préfecture.



VIE COMMUNALE

Compte financier unique 2024

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	25 351,48 €	Produits des services	461,72 €
Charges de personnel	15 708,22 €	Impôts et taxes	11 131,21 €
Atténuation de produits	9 261,00 €	Fiscalité locale	50 992,00 €
Autres charges de gestion courante (dont RPI 27 176,93€)	50 395,74 €	Dotations et participations	27 581,35 €
Charges financières	543,11 €	Autre produits de gestion courante	9 751,60 €
TOTAL	101 259,55 €	TOTAL	99 917,88 €

Dépenses de fonctionnement réelles en pourcentage (101 259,55 €)

Charges générales et gestion courante
(hors RPI)

48 %



Dépenses de fonctionnement
versées aux communes accueillant les enfants de Saint-Germier au RPI

27 %



Charges du personnel

15.5 %



Atténuation de produits
(contribution de la commune au titre de la solidarité)

9 %



Charges financières
(intérêts emprunts)

0.5 %





VIE COMMUNALE

Compte financier unique 2024

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES		RECETTES	
Opérations équipement	18 005,65 €	Subvention (Etat, Région, Département)	41 567,95 €
Opération Patrimoniale	4 020,00 €	FCTVA	1 106,59 €
Remboursements emprunts	7 232,79 €	TAM	3 020,96 €
		Opération Patrimoniale	4 020,00 €
		Excédent de fonctionnement capitalisé	13 246,19 €
TOTAL	29 258,44 €	TOTAL	62 961,69 €

Dépenses d'investissement réelles en pourcentage (29 258,44 €)

Travaux bâtiments commu-
naux + matériels divers

61 %



Emprunts

25 %

Opération
patrimoniale

14 %



RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
RECETTES	99 917,88 €
DEPENSES	-101 259,55 €
RESULTAT FONCTIONNEMENT 2024	-1 341,67 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
RECETTES	62 961,69 €
DEPENSES	-29 258,44 €
RESULTAT INVESTISSEMENT 2024	33 703,25 €
RESULTAT DE L' EXERCICE 2024	32 361,58 €

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	
RESULTAT DE L' EXERCICE 2024	-1 341,67 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	52 509,33 €
RESULTAT A EFFECTUER	51 167,66 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	
RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	33 703,25 €
RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	-39 344,87 €
RESULTAT A EFFECTUER	-5 641,62 €
RESTE A REALISER	7 928,45 €
BESOIN DE FINANCEMENT 2025	0,00 €
RESULTAT DEFINITIF	51 167,56 €



VIE COMMUNALE

Budget prévisionnel 2025

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	65 633,78 €	Produits des services	420,00 €
Charges de personnel	14 250,00 €	Impôts et taxes	12 327,21 €
Atténuation de produits	9 261,00 €	Fiscalité locale	55 000,00 €
Autres charges de gestion courante (dont RPI 35000€)	57 942,00 €	Dotations et participations	24 600,00 €
Charges financières	450,00 €	Autre produits de gestion courante	9 800,00 €
Charges exceptionnelles	100,00 €	Excédent 2024	51 167,66 €
Virement section investissement	4 720,13 €		
operation ordre entre section	957,96 €		
TOTAL	153 314,87 €	TOTAL	153 314,87 €

Dépenses de fonctionnement prévisionnelles 2025
en pourcentage (153 314,87 €)

Réserves

30 %

Charges générales et gestion
courante (hors RPI et réserve)

28 %

Dépenses de fonctionne-
ment versées aux communes
accueillants les enfants de
Saint Germier au RPI

23 %



Charges du personnel

9 %

Atténuation de produits
(contribution de la commune au
titre de la solidarité)

6 %

Virement section
investissement

3 %

Opération d'ordre entre
section

0,6 %



Charges financières

0,4 %





VIE COMMUNALE

Budget prévisionnel 2025

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Opérations équipement	22 957,96 €	Subvention d'investissement	9 910,00 €
Remboursements emprunts	7 400,00 €	FCTVA	12 483,04 €
		virement de la section de fonctionnement	4 720,13 €
		opération ordre entre section	957,96 €
Report solde d'exécution	5 641,62 €	Reste à réaliser 2024	7 928,45 €
TOTAL	35 999,58 €	TOTAL	35 999,58 €

Dépenses d'investissement prévisionnelles 2025 en pourcentage (35 999,58 €)

Report exécution 2024

16 %



Travaux église, tennis

46 %



Emprunts

21 %



Aménagement

11 %



Matériel Plan local
sauvegarde

7 %





VIE COMMUNALE

Taxes et subventions

Taxes communales

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Taxes foncières bâties (TFB)	32.34 %	35.34 %	35.84 %	35.84 %	35.84 %	35.84 %
Taxes foncières non bâties (TFNB)	54.98 %	58.48 %	58.48 %	58.48 %	58.48 %	58.48 %
Taxes habitations résidences secondaires (TH)	8.69 %	8.69 %	8.69 %	8.69 %	8.69 %	8.69 %

Précision : la valeur locative de vos biens (base de calcul) a été augmentée de 1,7%.

Subventions 2025

Compte tenu des contraintes budgétaires relatives notamment à l'augmentation des charges du RPI (+25% environ) et à la réduction des subventions venant du Conseil Départemental (exemple : Pool Routier), nous avons malheureusement été dans l'obligation de réduire les enveloppes destinées aux associations...

	2021	2022	2023	2024	2025
Comité des fêtes	0 €	1600 €	1600 €	1800 €	800€
Tennis	100 €	200 €	200 €	200 €	200€
Amicale des Parents d'Élèves du RPI	100€	200 €	200 €	50 €	50€



VIE COMMUNALE

Commémoration du 11 novembre

Il faisait un petit vent froid ce dimanche-là lorsque notre Maire, Esther Escrich Fons, a rappelé à chacun et chacune, le poids des maux et la valeur des actes, le drame terrible de la première guerre Mondiale et l'immense courage et la solidarité des femmes et des hommes de notre pays.



Dans ces heures de troubles à nos frontières, devant le monument aux morts, elle a dit l'importance du devoir de mémoire, devant le tribut de vie payé par nos anciens et la reconnaissance aux femmes impliquées dans la reconstruction. C'était simple, sans ostentation, avec la conviction qui la caractérise... Une minute de silence, une gerbe de fleurs, et une Marseillaise de circonstance, entonnée par la chorale Vox Populi ont scellé dans nos cœurs une douce chaleur humaine.

Nous étions là, si vivants et solidaires sur la place des Acacias à Saint Germier !

Aussi, pour célébrer, cette commensalité bienveillante, nous nous sommes retrouvés devant un buffet apéritif dressé dans la salle des fêtes. Sur le grand écran blanc défilait un diaporama retraçant cette époque de douleur de manière pudique, des toiles de peintre, des poèmes, rien que de beauté pour conjurer le sort. Certains, ont lu, d'autres ont commenté, beaucoup ont remercié. Enfin comme, chez nous, nous croyons aux belles rencontres, un orchestre de Jazz a clôturé notre célébration avec des morceaux de l'époque, rappelant ainsi qu'en 1917, cette musique vibrante débarquait avec nos alliés comme un pied de nez à la mort et à la violence.



Merci à chacun pour ce magnifique partage.



Cécille Barbe



VIE COMMUNALE

Commémoration du 11 novembre

Discours

Bonjour à tous,

L'armistice du 11 novembre 1918, c'était il y a 106 ans , la 11ème heure, du 11ème jour, du 11ème mois,

De la boue des Flandres à la frontière suisse, les clairons égrènent les notes du « cessez le feu ».

A la fierté de la victoire se mêle le cortège des ombres des victimes, accompagné de ceux qui les pleurent. Ce sont ces sacrifices que nous commémorons aujourd'hui.

En 1914, cette guerre totale avait mobilisé toute l'énergie de la Nation. Tandis que les départements envahis étaient totalement dévastés, la guerre se soldait par de lourdes contributions qui avaient bouleversé les équilibres économiques et humains.

La première guerre mondiale a marqué un tournant dans l'évolution de la guerre par l'emploi d'innovations techniques considérablement destructrices : chars, aviation, gaz. Les hommes n'ont pas été ménagés face à de telles forces. La guerre a abouti à un carnage sans précédent et à une totale démesure entre les coûts humains et économiques et les objectifs politiques du conflit. La France ruinée avait perdu 1 400 000 hommes jeunes et devaient assumer la charge d'un million d'invalides. Bien que du côté des vainqueurs, la France sortait considérablement affaiblie du bain suicidaire de l'Europe.





Ceux qui n'étaient pas au front et qui ont assumé les conséquences dramatiques de ce désastre : les aînés, les enfants et particulièrement les femmes ont droit, eux aussi, aujourd'hui à notre reconnaissance. Ce sont des victimes « collatérales », tellement d'actualité dans les guerres d'aujourd'hui qui, sur ce point, n'ont pas évolué bien au contraire.

En effet, pendant la Grande guerre, les femmes, mères, épouses, sœurs ont tenu le pays à bout de bras et ont su prendre des responsabilités nouvelles.

Ce sont elles qui dans les campagnes ont dû assumer des tâches agricoles ardues, qui ont repris les activités de commerces, d'entreprises artisanales. En plus de gérer les exploitations les femmes devaient nourrir leur famille, envoyer des colis aux soldats, tout en faisant face à des pénuries de produits essentiels.

Ce sont elles, surnommées les « munitionnettes », qui fournirent la main d'œuvre dans les usines de guerre et fabriquaient des armes, des munitions et de l'équipement militaire. Les conditions de travail étaient extrêmement difficiles avec des journées de 14 heures, des tâches répétitives et des risques élevés d'accidents et d'intoxications au TNT. Malgré ces conditions leur contribution a été essentielle pour l'effort de guerre comme l'a souligné le Général Joffre.

Les infirmières, surnommées les « anges blancs », ont été particulièrement héroïques. Environ 100 000 femmes, dont 30 000 professionnelles et 70 000 bénévoles ont servi l'armée. Elles ont soigné les blessés, assuré le bon fonctionnement des hôpitaux urbains mais aussi les hôpitaux mobiles installés près du front. La médecine a progressé grâce à leur travail, 350 infirmières ont perdu leur vie, et 2500 autres ont été blessées. Un monument à Reims rend hommage à leur dévouement.



VIE COMMUNALE

Commémoration du 11 novembre

Une fois le devoir accompli, elles furent aimablement appelées à retourner dans leur foyer «pour enfanter», et n'eurent pas même le droit de vote qu'elles réclamaient !

Comme leurs mères, les enfants ont dû prendre leur part au travail à la campagne comme à la ville. Beaucoup d'entre eux ne suivaient plus les cours à l'école, et les orphelins très nombreux, traumatisés par la guerre, formés à la douleur, héritiers des martyrs, ne cessaient de proclamer leur rejet de la guerre et voulaient constituer la génération de la Paix !! On aurait pu y croire.

Hélas, 21 ans après que les canons se soient tus, il a fallu reprendre les armes en 1939. La lâcheté et l'aveuglement ont transformé la « der des der » en « armistice de vingt ans ».

Souvenons nous aussi du courage de ces combattants de la deuxième guerre mondiale, et de celui de tous les soldats tombés au cours des multiples conflits qui ont émaillés notre histoire depuis ces années noires.

A l'heure où la tragédie de la guerre a fait son grand retour en Europe, à l'heure où certaines puissances remettent en cause tous les fondements de l'ordre et du droit international, ceux de 14 et ceux de toutes les guerres nous murmurent de continuer à défendre la paix.

C'est pourquoi aujourd'hui réunis au pied du monument aux morts nous tous citoyens de toutes les générations nous ne sommes pas là seulement pour commémorer nos morts mais également pour ne pas oublier qu'il convient de prendre soin des vivants.

Esther ESCRICH FONS



Classement sonore des infrastructures de transports routiers

Sur notre commune, la route de Toulouse D2 est classée en catégorie 3 par rapport au bruit généré par les véhicules y passant. Ce qui signifie qu'à l'intérieur secteur hachuré sur le plan suivant (soit jusqu'à 100 mètres de cette voie), les futurs bâtiments sensibles au bruit devront présenter une isolation acoustique renforcée. Ce classement sonore est évolutif et est régulièrement révisé.



Documents d'urbanisme déposés en 2024

Numéro de la demande		Date	Désignation du projet	Décision
PC	031485 24 T0001	27/02/2024	Bâtiment de stockage de 1710m ² , toiture photovoltaïque	Refusé
DP	031 485 24 T0001	24/05/2024	Panneaux solaires	Accepté
DP	031 485 24 T0002	25/06/2024	Clôture	Accepté
DP	031 485 24 T0003	05/07/2024	Habitation -ouvertures - facades	Accepté
DP	031 485 24 T0004	19/07/2024	Piscine	Accepté
DP	031 485 24 T0006	20/09/2024	Pose de panneaux solaires	Accepté
PC	031485 24 T0002	12/11/2024	Bâtiment de stockage de 1710m ² , toiture photovoltaïque	Refusé
DP	031 485 24 T0007	05/12/2024	Pose de panneaux solaires	Accepté



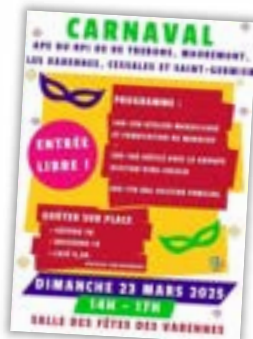
ENFANCE & JEUNESSE

Écoles - RPI

Après 2 manifestations les 9 et 15 février aux Varennes, la fermeture d'une classe du RPI n'aura finalement pas lieu. La mobilisation des parents, du corps enseignant, des élus et de l'APE (mise en place d'une pétition) aura permis de sauver une classe à l'école des Varennes.



Dimanche 23 mars a eu lieu le carnaval organisé par l'APE à la salle des fêtes des Varennes.





SPORT, LOISIRS & ASSOCIATIONS

Tennis Club de Saint-Germier

Présidente d'Honneur : Christiane PECQUEUR

Président : Francis HOF

Trésorière / Secrétaire : Sylvie CREMEY

Pour toute information, vous adresser à :

- Monsieur Francis Hof au 06 66 94 14 00, ou hoffrancis3@gmail.com
- Madame Sylvie CREMEY au 07 61 00 32 15, ou sycre31@hotmail.com

Participation annuelle

- Adulte : 40 euros
- Couple : 60 euros
- Jeunes 12-18ans : 15 euros
- Jeunes moins de 12 ans : 8 euros

Carte 1ère année adulte/ou été/ou vacances scolaires : 20 euros !





SPORT, LOISIRS & ASSOCIATIONS

Comité des fêtes

Retour en images sur Halloween 2024 : A la recherche du trésor de la sorcière !







SPORT, LOISIRS & ASSOCIATIONS

Comité des fêtes 2025



Le Comité des Fêtes vous attend pour une année riche en animations !

Depuis le début de l'année, un nouveau bureau a pris les rênes du Comité des Fêtes de Saint-Germier. Nous avons à cœur de proposer un programme varié pour rassembler les habitants autour de moments conviviaux et festifs. Cette année, nous avons imaginé des animations pour tous les goûts, mêlant tradition et nouveauté, afin que chacun puisse y trouver son bonheur.

Deux événements ont déjà eu lieu : une soirée jeux de société et cartes, et une soirée spéciale Saint-Patrick. La première a permis aux participants de découvrir de nouveaux jeux et de partager un bon moment dans une ambiance chaleureuse. Pour les plus joueurs, la soirée s'est prolongée tard autour d'une pizza. La seconde soirée a réuni les amateurs de rugby et de bonne bière devant le match France-Écosse, avec des assiettes de charcuterie et de fromage qui ont fait l'unanimité.

Malgré la bonne ambiance, nous avons été peu nombreux à ces manifestations. C'est pourquoi nous avons besoin de vous pour faire vivre notre village ! Chaque événement est une occasion de se retrouver, d'échanger et de créer du lien. Nous espérons que les prochaines dates rassembleront davantage de monde.

Le programme de l'année a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres, et chaque manifestation est annoncée sur Panneau Pocket, Facebook et par mail via la mairie. Alors, notez les prochaines dates et rejoignez-nous !

Enfin, nous lançons aussi un appel aux bénévoles : plus nous serons nombreux à nous impliquer, plus nous pourrons organiser d'événements. Si vous souhaitez nous donner un coup de main, n'hésitez pas à nous contacter.

Ensemble, faisons de 2025 une année dynamique et festive pour Saint-Germier !

Sandrine Raignier,



COMITE DES FETES
SAINT-GERMER

PROGRAMME PREVISIONNEL 2025

JANVIER

12/01 - Galette des rois
25/01 - Assemblée Générale

FEVRIER

22/02 - Soirée jeux de cartes ♠ et jeux de société n°1

MARS

15/03 - Fêtons ensemble la Saint-Patrick 🍀

AVRIL

21/04 - Chasse aux œufs 🐣

MAI

~~17/05 - Kermesse du village~~

JUIN

21/06 - Fête de la musique 🎵

JUILLET

05/07 - Fête des voisins
19/07 - Après-midi pétanque n°1

AOÛT

30/08 - Après-midi pétanque n°2
31/08 - Retrouvailles de la rentrée 🍷

SEPTEMBRE

20/09 - Soirée jeux de cartes ♣ et jeux de société n°2

OCTOBRE

11/10 - Octobre rose 🌸 : randonnée/marche

NOVEMBRE

01/11 - Halloween 🎃

DECEMBRE

06/12 - Repas de fin d'année : Soirée choucroute



CULTURE

Histoire de Saint-Germier

Un peu de géographie pour commencer : **Saint-Germier** est l'une des 58 communes de Terres de Lauragais. Nous sommes situés au cœur de ce territoire issu de la fusion en 2017 entre Cœur Lauragais, Cap Lauragais et les Coteaux du Lauragais Sud (Co. Laur. Sud). En effet sur notre flanc Nord nous sommes les voisins directs, via les communes de Toutens et Ségreville, de Caraman et côté Ouest nous sommes bordés, via la commune des Varennes, par le Sicoval.

Le saviez-vous ? Un cours d'eau traverse notre village : le ruisseau des Grèses, affluent de la Grasse. Mais pas de baignade ou de canyoning en vue pour l'instant... Saint-Germier, c'est vrai, ce n'est pas très grand. Mais contrairement à ce qu'on pourrait croire, nous ne sommes pas la plus petite commune des alentours, en tout cas en superficie : avec 374 hectares (ha), nous sommes devant Vieilleville (314ha), Saint-Vincent (307 ha), Saint-Rome (363 ha), Montclar-Lauragais (362 ha) et Folcarde (233 ha).

En nombre d'habitants, là, c'est une tout autre histoire : nous sommes aujourd'hui dans le dernier carré des villages les moins peuplés du territoire, au coude à coude avec Folcarde, Rieumajou et Seyre qui ont, à l'instar de Saint-Germier, dépassé la centaine d'habitants. Cependant, Saint-Germier se trouve être plus peuplée que les communes de Saint-Rome, Mourvilles-Basses et Monestrol.

Des origines inconnues...

Tout d'abord, savez-vous d'où vient le nom de notre village ? De l'évêque Germier, évêque de Toulouse de 511 à 560, qui a été canonisé par la suite. Il a aussi donné son nom à une église de Muret, et à un autre village dans le Gers. Une des premières traces écrites connues mentionnant Saint-Germier date seulement de 1202, dans ce qu'on pourrait comparer aujourd'hui à un contrat notarial de mariage, où on apprend qu'une certaine Dame Constance apporte en dot pour son mariage avec Guillaume-Pierre de Caraman des biens possédés à Saint-Germier (pour une valeur de 2000 sous Toulousains). Des noms prestigieux. On ne sait pas de quels biens il s'agit, mais on retrouve leurs traces dans un contrat de vente cette fois-ci. Raimond VII les rachète en 1246 à un descendant des seigneurs de Caraman pour une somme de 2500 sous Toulousains (soit une plus-value de 25% en 40 ans : Saint-Germier était déjà bien coté à l'époque !).





Donc, le célèbre Comte de Toulouse a été propriétaire de Saint-Germier, et ce n'est pas fini pour les VIP : en effet, en 1267 Alphonse de Poitiers hérite de Raimond VII, et devient ainsi coseigneur de Saint-Germier. Hélas, une de ses premières décisions sera de demander à percevoir l'impôt des habitants afin de financer sa croisade en Terre Sainte... Peut-être n'a-t-il jamais posé ne serait-ce qu'un orteil dans notre village.

Ensuite, c'est un peu le trou noir : nos aïeux étant probablement trop occupés à guerroyer, on ne retrouve plus beaucoup d'écrits mentionnant Saint-Germier.

Querelles de chapelles et guerre de religions.

Il faut attendre le XVI^{ème} siècle et 1538 pour voir Saint-Germier apparaître dans le registre des églises du diocèse de Toulouse, qui indique un changement de statut religieux du village, passant de l'état de chapelle à celui d'église, mais restant dans un premier temps l'annexe de l'église de Cessales. C'est aussi dans ce même registre qu'est fait pour la première fois mention du château de Saint-Germier, qui était déjà à peu près à son emplacement actuel. En effet, cette déclaration acte la décision de construire une véritable église paroissiale, à l'emplacement de notre église actuelle, pour remplacer la simple chapelle alors attenante au château. Les travaux de construction de l'église se terminent en 1567, mais elle a été détruite peu de temps après, lors des guerres de religion qui secouèrent l'Europe. Elle sera reconstruite à l'identique, sur ses fondations, quelques années plus tard.

Transition vers la révolution

Encore quelques années passent, et on apprend que c'est une certaine famille De La Plagnolle qui possède à Saint-Germier le château, des terres et le droit de corvée. Nous sommes alors à la fin du XVI^{ème} siècle et heureusement la révolution n'est plus très loin. De nouvelles traces écrites à la fin du XVII^{ème} siècle nous indiquent que Germain de Saint-Félix, seigneur des Varennes, possède la métairie « En Paussié » à Saint-Germier, où un de ses descendants fit construire au début du XVIII^{ème} siècle un bâtiment qu'il faisait appeler le château « Paussié-Saint-Félix ». Mais ce « château » ne fût habité que très peu de temps par des nobles, probablement uniquement par son bâtisseur, et perdit son titre de « château » pour redevenir rapidement une simple métairie agricole.



Et c'est peut-être ce qui le sauva des flammes quelques années plus tard... car le « véritable » château de Saint-Germier fût lui brûlé lors de la révolution, et reconstruit au début du XIXème siècle tel qu'on le connaît aujourd'hui.

L'essor démographique... puis le déclin

C'est vers 1850 que Saint-Germier, comme tout le Lauragais, connaît son pic de démographie, avec pas loin de 200 habitants. Ne disposant d'aucune autre activité, ce sont les ressources agricoles qui assurent le développement de la commune. L'église est entièrement rénovée en 1846, et une école est construite entre 1856 et 1858, avec une classe pour les filles et une pour garçons. Au départ, le bâtiment n'était qu'en rez-de-chaussée, mais en 1899, deux étages y sont ajoutés : le 1er pour les appartements de l'instituteur et le 2nd (des combles) pour la Mairie. Ce n'est qu'au début du XXème siècle que sera construit, faisant la jonction entre l'école et le château, le bâtiment actuel de la mairie et de la salle des fêtes. L'école restera en fonction jusqu'au milieu du XXème siècle, la population déclinante et presque divisée par trois (à peine plus de 70 habitants dans les années 1960/1970) ayant entraîné sa fermeture.

Une renaissance toute récente.

À l'image du centre du village, l'histoire de Saint-Germier n'est malheureusement pas très fournie. Il semble que faute de pouvoir politique ni religieux propres, le village n'ait jamais réellement pu se développer. Une succession de seigneurs ayant d'autre terres et d'autres chats à fouetter, une communauté religieuse annexée à un autre village... l'identité de Saint-Germier n'a jamais été affirmée ni perpétuée.

Aujourd'hui Saint-Germier renaît, croit et se rajeunit. Une nouvelle ère débute, plein de promesses et de projets. Et c'est tant mieux !



Isabelle GROLIER



CULTURE

Printemps des poètes - Thème 2025 : Poésie Volcanique



Coup de foudre

Dans l'abysse d'une prunelle ardente
Bouillonne l'effervescence
Les mots sauvages en devenir
Tels des frissons telluriques impriment sur l'écorce
Un cœur ardent émergeant du carbone
Dans la fusion vibrante des tensions endiguées
Je guette l'alliage extrême,
La fracture suprême des souffles exaltés.

Cécille Barbe



CULTURE

Anecdotes cocasses

Le 31 janvier 2013, il y a à peine plus de 10 ans, les femmes ont officiellement obtenu le droit de porter un pantalon. Si son application était devenue caduque depuis bien longtemps, l'ordonnance interdisant aux femmes de porter ce type de vêtements était pourtant bel et bien encore en vigueur depuis plus de deux siècles.

L'abrogation de cette ordonnance fait suite à celle, en 2012, de la loi obligeant les femmes souhaitant porter des vêtements masculin à obtenir une autorisation préfectorale. C'est ainsi que la célèbre George Sand obtint le droit de vêtir comme un homme, arguant qu'il lui était nécessaire de porter le pantalon pour accompagner son mari à la chasse à courre.



Portrait de l'écrivaine George Sand par Paul Gavarni



CULTURE

Humour



Auteur : Geluck

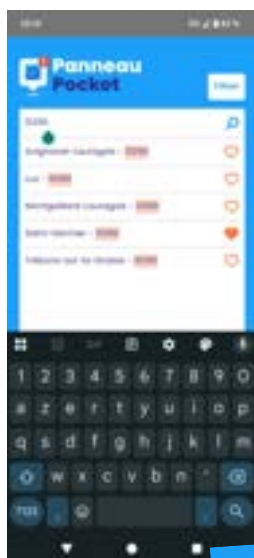


Informations pratiques



Panneau Pocket est une application mobile d'informations et d'alertes avec plus de 12 800 collectivités équipées dont Saint-Germier depuis quelques mois. Les citoyens peuvent retrouver leur vie locale dans une seule et unique application sur leur smartphone. La population reçoit en temps réel les notifications des actualités de leur territoire : c'est l'information qui va vers l'habitant !

N'attendez plus, téléchargez l'application !



L'application existe aussi sur PC

—> <https://app.panneaupocket.com/>



Information

Votre service des impôts a déménagé!

Depuis le **1er janvier 2025**, vous dépendez du service des impôts des particuliers de **Balma**



Service des impôts des particuliers de Balma

76 rue Saint-Jean, 31130 Balma

	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h00	Sur RDV 13h30 - 15h30
Mardi	8h30 - 12h00	Sur RDV 13h30 - 15h30
Mercredi	8h30 - 12h00	Fermé au public
Jeudi	8h30 - 12h00	Sur RDV 13h30 - 15h30
Vendredi	Fermé au public	
	Sans RDV	Uniquement sur RDV

Pour toutes vos démarches, vous pouvez également vous rendre dans votre **accueil de proximité***



Maison départementale de proximité de Caraman

23 Cours Alsace Lorraine, 31460 Caraman

	Matin	
Jeudi	9h00 - 12h00	Sans RDV

*Permanence assurée par un agent des Finances publiques



Et toujours joignable

0 809 40 14 01 (du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00)
impots.gouv.fr 24h/24h et 7j/7j



Informations pratiques

Numéros utiles

Bibliothèque Villefranche	05 61 81 46 11
Cinéma Cinebor	05 34 66 14 33
Collège Jules Ferry	05 62 71 92 30
COSIL (Consultations et Soins Immédiats du Lauragais) - Centre de santé de la Clinique Monié	05 62 71 39 39
Déchetterie	05 61 81 19 14
Ensemble paroissial de Villefranche	05 61 81 62 18
Gare SNCF Villefranche	05 61 81 60 29
Gendarmerie Nationale Villefranche	05 34 66 69 60
La Poste à Villefranche	05 62 71 75 60
Lycée Polyvalent Léon Blum	05 61 46 01 23
Perception Villefranche	05 61 81 62 21
Piscine Villefranche	05 61 81 64 30
Pôle emploi	05 62 71 82 28
Office du tourisme Terres du Lauragais	05 62 57 09 68

Et sur les réseaux sociaux



Les Saint Germierois (Facebook) : groupe créé lors du confinement, pour échanger, discuter, s'entraider...



Amicale de Parents d'Élèves du RPI de de Trébons, Mauremont, Les Varennes, Cessales et Saint-Germier (Facebook) : actualités du RPI, évènements pour les enfants ...



Comité des Fêtes de Saint-Germier (31) (Facebook) : toute l'actualité du Comité des Fêtes !



Appels d'urgence : 112

Appels d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes : **114**

Ambulances Boissy : 05 61 81 63 94

Ambulances Mobi Santé : **05 61 81 03 33**

Centre antipoison : 05 61 77 74 47

Centre de santé (clinique Monié) : **05 62 71 39 39**

ENEDIS : 09 72 67 50 31

Pharmacie de garde : **sosgardes.fr** ou **3237**

Pharmacie de nuit : 05 61 62 38 05

Police Secours / Gendarmerie : **17**

Pompiers : 18

SAMU : 15

SOS Médecins : 05 61 33 00 00

Syndicat Intercommunal des Eaux : **05 62 18 62 62**

Urgence pédiatrique (Purpan) : 05 61 77 22 33